



Revue suisse d'apiculture

www.abeilles.ch

144^e année ■ Paraît 10 fois par an ■ N° 1441

N° 1-2 / 2023 ■ Janvier-Février



ORGANE DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE



HOSTETTLERS®

www.hostettlers.ch

Alimentation pour abeilles

éprouvée et riche, recommandée par les apiculteurs

contenant sucre, fructose et sucre de raisin

HOSTETTLERS®

Alimentation pour abeilles

- Sucre Suisse
- conservation 24 mois (DULO)
- sans agents conservateurs



BAC TRANSPARENTE 1.5 kg

SIROP alimentaire

Idéal pour l'alimentation automnale, 72-73% matière sèche.

BagInBox 20kg / 10kg / 6kg
Bouteille PET 2kg

remises a partir de 100kg

CANDI/PÂTE alimentaire

Idéal pour l'alimentation de stimulation au printemps et l'alimentation intermédiaire.

Bac transparents 1.5kg / 1.2kg (hauteur 55mm)
Carton 6kg (sac en plastique)

remises a partir de 24kg

Prix de base / remises voir www.hostettlers.ch

Sirup (Bio/conventionnel): La remise est accordée pour la quantité achetée tout au long d'une année civile et est mis à jour avec chaque facture. Il est possible d'effectuer plusieurs retraits au cours de l'année. Les prix indiqués s'appliquent aux marchandises retirées aux dépôts à partir de 4 paquets.

Dépôts:

voyez: www.hostettlers.ch

- Genève** Camion Transport SA
53, Rte. des Jeunes
1227 Carouge
Tél. 022 343 23 40
- Dailens** Planzer Transports SA
Zone industrielle Les Graveys
1306 Dailens
Tél. 021 863 14 45
- Lyss** Planzer Transport AG
Industriering 17
3250 Lyss
Tél. 032 387 31 11
- Burgdorf** Camion Transport AG
Buchmattstrasse 70
3400 Burgdorf
Tél. 034 428 00 28
- Sion*** Berthod Transports SA
Route de la Drague 56
1950 Sion
Tél. 027 205 66 33



Hostettler-Spezialzucker AG | Karl Roth-Str. 1
CH-5600 Lenzburg 1 | Tél. 044 439 10 10
www.hostettlers.ch | GRATUIT-TÉL. 0800 825 725

Commande/réservation directe: Tél. 0800 825 725

Commande passée avant 10h – Livraison le jour ouvrable suivant.
Prix/remises TVA incl.: enlevé à l'usine ou au dépôt (à partir de 4 emballages)
* tarifs spéciaux sur demande



SOMMAIRE

Page

Editorial

L'union fait la force 4

Conseils aux débutants 5

SAR

Compte-rendu de la séance du comité central SAR du 9 novembre 2022 10

Compte-rendu de la rencontre entre le comité central SAR et les représentants des fédérations du 12 novembre 2022 11

Nouveau règlement de l'assurance vol, déprédations et intoxications 13

Concours des ruchers SAR 2023 15

apisuisse

L'apiculture s'oppose à la réduction des surfaces de biodiversité 16

apiservice

Avantages du concept d'exploitation 19

Nourrir les abeilles 23

Nouveau membre au sein de l'équipe du Service sanitaire apicole 26

Divers

Vols chez les apiculteurs – Situation et prévention 27

Parlement fédéral

Session d'hiver 2022 29

Lu pour vous

Le Frelon asiatique: un redoutable prédateur, le connaître pour mieux le combattre 31

Les abeilles grises 32

Revue de presse

Octobre – Novembre – Décembre 2022 34

Dates à retenir

39

Les articles publiés dans la *Revue suisse d'apiculture* sous une signature individuelle n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Néanmoins, comme nous répondons juridiquement de tout ce qui est publié, selon la jurisprudence, nous nous réservons le droit de ne pas publier certains textes, documents, lettres!

Photo couverture: Ruches sous la neige. Crédit photo Emilian Robert Vicol de Pixabay.

Les annonces et articles à publier doivent être adressés à la rédaction: revue.sar@abeilles.ch

Délais 2023: N° Avril: 24 février • N° Mai: 24 mars • N° Juin: 25 avril

(Tarifs des annonces et autres délais 2023: www.abeilles.ch)

L'union fait la force



Chers apiculteurs, chères apicultrices,
Vous le savez mieux que quiconque, la ruche est le théâtre d'une collaboration hors normes entre 60 000 petits êtres vivants. L'individu n'est rien, le corps est tout. Grâce aux technologies modernes et à la patience des chercheurs, nous disposons aujourd'hui d'images captivantes de ces petits détails de la vie quotidienne d'une colonie d'abeilles mellifères. Ce sont là

quelques extraits de milliers d'heures d'observation dans une ruche. Retrouvez ces séquences sur le web (lien ci-contre), accompagnées de descriptions détaillées.

La revue suisse d'apiculture prend exemple sur l'abeille pour l'année 2023 : la rubrique des conseils aux débutants sera rédigée par une équipe de quatre personnes, et non une seule comme auparavant. Nous pensons qu'une collaboration peut apporter une grande richesse de points de vue, de connaissances et d'expériences. Les portraits des nouveaux arrivants sont à découvrir dans les pages qui suivent.

Les unions d'agriculteurs et les unions d'apiculteurs ont parfois des opinions politiques incompatibles. C'est le cas de la question des surfaces de promotion de la biodiversité (SPB), abordée à plusieurs reprises dans cette édition puisqu'elle est d'actualité au parlement. Une motion s'opposait en effet à l'augmentation récente du pourcentage requis de SPB sur les terres assolées. La diminution des terres cultivables pour l'auto-apvisionnement suisse était évoquée. apisuisse a réagi au niveau politique pour s'opposer à cette motion, défendant ainsi des espaces utiles aux pollinisateurs. Le conseil des Etats a fini par rejeter la motion, allant ainsi dans le sens des intérêts défendus par l'union d'apiculteurs que représente apisuisse. Ce genre de question politique ne fait toutefois pas l'unanimité parmi les lecteurs et vous êtes toujours libres de participer au débat de manière constructive grâce à notre rubrique « Courrier des lecteurs ».

Isaline Bise



<https://www.2imangement.ch/fr/divers/liens/www.apisavoich.comportements-des-abeilles-au-sein-de-la-ruche-informations-issues-d'une-analyse-video-a-long-terme>

Impressum

Editeur : Société Romande d'Apiculture (SAR)

Rédaction : Isaline Bise, revue.sar@abeilles.ch

Tirage : 4000 exemplaires

Mise en page et impression :

Centre d'impression Le Pays, Allée des Soupirs 2, CP 1116, 2900 Porrentruy

Changements d'adresse : Aude Steiner, Les Brussattes 1, 2904 Bressaucourt,
Tél. 032 466 31 20. E-mail : administration@abeilles.ch

Couleurs
de marquage
des reines

2018

2019

2020

2021

2022

2023

Janvier – février



Chères et chers ami·e·s,

Ma participation aux conseils aux débutants n'en finit pas de finir. C'est encore moi qui prends la parole en premier pour vous souhaiter la plus belle année « rouge » possible et espérer que vous trouviez des abeilles en pleine forme dans vos ruches dès la fin du mois de février. Ces conseils, qui ne seront pas tout à fait les derniers, sont pour moi l'occasion de vous présenter la nouvelle équipe qui s'occupera de vous cette année. Je remercie très chaleureusement les apicultrices et apiculteurs qui ont accepté de m'épauler et je me réjouis de découvrir leurs articles.

Nous avons convenu d'un tournus dont nous garderons le secret: il est important que nous puissions encore échanger et faire quelques rocadés au besoin en cette année un peu expérimentale. J'espère que vous ferez bon accueil à ces nouveaux rédacteurs.

J'ai passé avec chacun d'eux un peu de temps au téléphone. Ils ont tous répondu à une petite série de questions à partir desquelles j'ai pu dresser leur portrait. Les voici donc !

Céline Jurik

Passionnée d'écologie, de génétique ou encore d'évolution, cette Valaisanne (née en France) se lance dans un Master en sciences de l'environnement. Confrontée aux faibles débouchés du secteur, elle monte une entreprise de commerce de légumes avant de se lancer à corps plein dans l'apiculture. Mère de deux enfants de 6 et 10 ans, elle voit s'éloigner le rêve d'une carrière dans son domaine d'expertise, aussi l'apiculture lui apparaît comme une manière de ne pas perdre le lien avec ses préoccupations.



Dans la ferme où elle gère son entreprise, un hangar est séparé en deux: d'un côté on prépare les plantons et les caisses de carottes, et de l'autre, il y a une miellerie! Voilà de quoi attiser sa curiosité, elle qui a toujours eu de l'admiration pour l'apiculture qu'elle voit comme une activité noble. Son attention se voit toujours plus souvent portée sur l'autre côté de la paroi.

Les beaux outils, les odeurs de bois, de cire, de miel : voilà un enchantement qui ne laisse pas Céline indifférente.

L'occasion de se lancer se présente quand un ancien du village cherche à remettre ses ruches. Elle commence, il y a 10 ans, en achetant un nucleus. De peur de se lancer seule, elle cohabite avec l'apiculteur qui, à la fin de l'année, lui confie ses 12 ruches. Elle est ensuite rejointe par une amie. Céline dit s'être sentie bien entourée à ses débuts. Les collègues apiculteurs, la section de Saint-Maurice, les informations qu'elle a pu obtenir dans différents cours : elle a toujours pu trouver le soutien dont elle avait besoin.

Très motivée et très intéressée, elle fait la rencontre de Stéphane Richard qui lui propose de suivre les cours pour devenir monitrice-élèveuse. Ensemble, ils développent une société d'apiculture orientée principalement vers de l'élevage (APIESM.ch). Céline, pleine de reconnaissance, dit avoir énormément appris de sa collaboration avec Stéphane. En binôme, ils s'occupent de quelque 250 colonies de production auxquelles s'ajoutent 200 nuclei et d'autres centaines de ruchettes de fécondation. Ils s'occupent notamment des souches à mâles de la station de fécondation des Toules. Céline participe à la conservation des lignées M66 et RA18. Elle ne s'arrête pas en si bon chemin et obtient un brevet fédéral, avec un travail sur la sélection de la Carnica SAR.

Lorsque je lui demande ce qu'elle préfère en apiculture, sans hésiter, elle mentionne le printemps. Céline aime voir les colonies se développer et montrer tous les signes de la vitalité. L'élevage occupe également une grande place pour elle : elle cultive le plaisir de voir les cellules royales et de prendre soin des reines. Ses ruches sont avant tout destinées à la production de reines et de jeunes colonies. Le miel, même si elle en produit forcément une certaine quantité, n'est pas ce qui la motive en premier lieu.

Un premier conseil de Céline aux débutants

Après un moment d'hésitation, elle me répond : « Contrairement à ce qu'on dit souvent, je pense que l'apiculture est une science exacte. C'est juste qu'elle a énormément de paramètres et que ça prend énormément de temps à explorer ». Céline encourage donc les apiculteurs à une forme d'exploration méticuleuse qui demande d'avoir les antennes dressées vers tous les domaines qui gravitent autour de l'apiculture : météorologie, botanique, anatomie des abeilles, etc. C'est un oignon qu'il faut découvrir feuille à feuille. Il faut s'intéresser à tout, en détail et se documenter à fond si l'on veut avoir une chance de comprendre. L'apiculture ne doit pas forcément se baser sur une série d'habitudes figées, sur un mimétisme ou sur l'idée « qu'on a toujours fait comme ça » : les choses sont appelées à évoluer au fur et à mesure que l'on comprend mieux ce qui se passe.

Lennart Åstrand

Lors du choix de sa formation professionnelle, le cœur de Lennart balance : faut-il choisir la polymécanique ou l'horticulture ? Ce dilemme dresse un bon portrait de cet amoureux de la nature. Finalement, la solution sera tout en équilibre et compromis : il se formera à la polymécanique pour finalement travailler dans le domaine des machines de jardin ! Il fallait y penser. Lennart vit dans la région des Granges, près des Marécottes, au plus près de la nature. Ce jeune trentenaire est père de deux filles de 6 et 8 ans.

Son intérêt pour l'apiculture est très ancien. Par le passé, des occasions de débiter se sont présentées : un vieil apiculteur du village cherchait à remettre son rucher. Quelques copains surfant sur la vague de la mode api-



Un premier conseil de Lennart aux débutants

Documentez-vous ! Il y a beaucoup de livres qui sont magnifiques. Lennart aime être prêt et plutôt sûr de son coup. C'est pourquoi il a beaucoup lu avant de se lancer. Ce bagage théorique lui a été d'une grande aide lors de son arrivée dans le monde apicole. Jeune papa, Lennart compare l'apiculture et le rôle de parent : lorsque nos premiers enfants arrivent, tout le monde y va de son petit conseil, chacun défend un point de vue amenant parfois des contradictions. On se laisse vite submerger par le doute si on écoute trop littéralement les « anciens », et on peut passer à côté d'évolutions intéressantes des pratiques. Avoir beaucoup lu lui a permis de mieux recevoir les conseils de tout un chacun et de se forger une opinion en toute sérénité.

cole se lancent. Ce n'est pas son style : Lennart, un peu méfiant des dynamiques de groupe, n'aime pas se lancer à l'aveuglette et préfère se savoir préparé. Il laisse donc passer les premières opportunités, mais sa curiosité n'en est pas tout autant rassasiée. Son premier contact avec l'apiculture viendra des livres, puis des cours pour débutants de la FAVR auquel il parvient à s'inscrire malgré la forte demande. S'il démarre le cours sans abeilles, c'est un premier essaim qui va le lancer, puis l'achat de quelques jeunes colonies. Aujourd'hui, il est à la tête d'une dizaine de colonies qu'il répartit sur deux ruchers par souci de pratiquer une apiculture certes traditionnelle – « on cherche tous à faire du miel, il ne faut pas se mentir » – mais la moins intensive et la plus respectueuse possible.

Très motivé, il aime se pencher sur tous les aspects de l'apiculture et des domaines

connexes. Il fabrique lui-même certaines parties de ses ruches et aime observer les floraisons. Porté par un groupe motivé dans les cours de débutants, il s'essaie même – avec succès – à l'élevage durant sa deuxième année. Il s'investit également pour la vie de sa section de Saint-Maurice en rejoignant le comité comme secrétaire. C'est cette voix du débutant motivé qu'il a envie de faire entendre : encore conscient de ses limites et de ses récentes erreurs, il aimerait pouvoir parler aux débutants du point de vue du débutant.

Dans l'absolu, tout l'intéresse dans l'apiculture, même s'il admet que la pratique lui semble également stressante : chaque décision semble lourde à prendre et difficile à évaluer. Il est encore animé de la peur de « faire faux ». S'il devait choisir une période préférée, ce serait – pour lui aussi – le printemps, l'explosion verte de la nature et le développement des colonies. Aujourd'hui, Lennart est encore à la recherche du bon équilibre dans sa pratique apicole : ayant débuté lors d'une « mauvaise année », il voulait, en 2022, voir un peu de miel, et se dit qu'il a peut-être trop poussé ses abeilles dans ce sens. Les années à venir lui permettront sans aucun doute de trouver le juste milieu.

Quelques ouvrages mentionnés par Lennart

- Henri Clément, *Le traité rustica de l'apiculture*, Rustica édition, 2018.
- Emile Warré, *L'apiculture pour tous*, 12^e édition, 1948 (il faut le prendre avec de la distance, mais il y a beaucoup de bonnes choses). L'édition se trouve facilement, et gratuitement, sur internet.
- Jaques Piquée, *Les plantes mellifères mois par mois*, Editions Ulmer, 2014.



Sébastien Berset

Agriculteur de 33 ans, marié et père d'un petit garçon. Il produit principalement du lait de chèvre, un peu de viande de bœuf et des céréales dans la région du Gibloux dans le canton de Fribourg.

Ses premiers souvenirs d'apiculture sont liés à son père. Lorsque Sébastien a environ 6 ans, il l'accompagne pour l'achat d'un rucher pavillon à Charmey. Le petit garçon s'y rend alors régulièrement avec son père. Pendant que ce dernier visite les colonies, il joue aux alentours, dans les haies et les forêts. Ce sont là de magnifiques souvenirs d'enfance qui se mêlent aux odeurs typiques du pavillon : bois, cire, fumée, etc.

Pratiquer l'apiculture à son compte lui trotte dans la tête depuis les années 2010. En 2016, il décide de se lancer et achète trois ruches Dadant peuplées de jeunes colonies. Comme tout débutant, il imagine se contenter de ces premières ruches. Il n'est pas prévu d'aller au-delà d'une petite production de miel pour sa consommation personnelle. Sans surprise, les choses dérapent rapidement et la motivation l'emporte: il est aujourd'hui à la tête d'environ 50 ruches. En passionné, il se renseigne énormément et passe des heures dans les livres ou devant des vidéos sur Youtube. Il rend visite à beaucoup d'apiculteurs. Depuis ses trois premières colonies, Sébastien n'a plus acheté d'abeilles: tout son cheptel s'est construit autour de sa pratique de l'élevage. Il fabrique également ses ruches lui-même.

Apiculteur infatigable sur le terrain, Sébastien est également investi dans le monde apicole. Il est secrétaire de sa section de la Glâne depuis 2018, moniteur-éleveur depuis 2020 (groupement du Petit-Mont) et il s'occupe de la lignée B20FR. Il participe à l'entretien des souches à mâles de la station de fécondation du Petit-Mont et fait régulièrement des ruchers de testage depuis deux ans. Il est très actif sur les réseaux sociaux où il vulgarise ses pratiques. Son nom devrait vous permettre de le retrouver sur Instagram et la mention « Miel du Gibloux », sur Facebook.

En apiculture, ce que Sébastien préfère est sans conteste l'élevage de reines. Aller relever un cadre d'élevage, voir les cellules: c'est là que se trouve la magie. Il aime particulièrement aller en station de fécondation avec les rencontres que cela suppose.

Un premier conseil de Sébastien aux débutants

Trouvez un apiculteur qui vous parraine, ne débutez pas tout à fait tout seul. Il y a des choses qui ne s'apprennent pas sans qu'on nous les montre. Parfois, on peut avoir certaines intuitions, mais on n'est pas capable de savoir à quoi elles renvoient.

Faites également attention à la standardisation de votre matériel. Essayez de n'avoir qu'un modèle de ruche et assurez-vous, par exemple, que tous vos nourrisseurs s'adaptent à toutes les ruches. Lorsque le cheptel s'agrandit, et en pleine saison, on n'a pas de temps à perdre avec des toits qui ne s'adaptent qu'à une ruche sur deux ou autres problèmes du même genre.

Voilà donc pour la nouvelle équipe. Je crois avoir trouvé de très bons éléments. D'ici le mois prochain où vous découvrirez une nouvelle plume, gardez un œil sur vos colonies, au moins de loin. Assurez-vous bien que les trous de vol ne soient pas bloqués, et n'hésitez pas, si vous en sentez le besoin, de prévoir quelques pains de candi pour accompagner la reprise de la ponte.

Je ne vous dis pas tout à fait adieu, vous me reverrez passer encore quelques fois, et je reste encore un peu en orbite autour des conseils le temps que tout se mette en place.

Guillaume Kaufmann (conseils.debutants@abeilles.ch)

Compte-rendu de la séance du comité central SAR du 9 novembre 2022



La séance a lieu en vidéo-conférence.

Séance avec les présidents des fédérations du 12 novembre. Le comité prépare en détail les interventions.

Frelon asiatique. La situation relative à la lutte contre le frelon asiatique est insatisfaisante. Il est attendu des autorités apicoles des recommandations et une liste de mesures à prendre, afin d'aider les apiculteurs, dans le cadre suivant :

- Relancer la participation à tous les niveaux, respectivement être informé de la situation.
- Coordonner les formations.
- Interpellations politiques.

Réflexion au sujet de l'organisation de la SAR. Le comité adopte les objectifs qu'il souhaite atteindre :

- Apporter plus de professionnalisme dans les fonctions opérationnelles
- Supprimer l'opérationnel par les membres du comité central
- Donner plus de poids aux fédérations
- Simplifier l'organisation

L'opérationnel est déjà partiellement professionnalisé (poste d'assistante administrative à 50 %). D'ailleurs sans ce poste, la SAR ne fonctionnerait pas. La première étape est le partage de la réflexion avec les fédérations.

Logiciel de gestion des membres. Le comité adopte l'offre AZ Informatique Sarl, sous réserve de l'adoption des montants de 31 000 fr. (investissement) et 4900 fr. (frais annuels) dans le budget 2023 qui sera soumis à l'assemblée. L'investissement nécessite une adhésion des fédérations et sections, sans aucun coût direct à leur charge. Les fonctionnalités de l'offre retenue seront présentées prochainement. Le comité se réjouit de mettre à disposition de toutes les sections et fédérations un fichier unifié des membres par un outil adéquat.

Encaissement des cotisations. Le comité analyse la situation actuelle, jugée compliquée. Sa gestion prend beaucoup de temps. Le logiciel de gestion des membres apportera de la simplicité. Parallèlement, un règlement des cotisations sera mis en place, qui précisera les règles du jeu, pas forcément claires actuellement, en concertation avec les sections et fédérations. Le comité décide que chaque annonce de nouveau membre par une section doit également correspondre au paiement de la cotisation à la SAR (pour toutes les sections et fédérations).

Assurance vol, déprédations et intoxications. Le nouveau règlement entrera en vigueur en janvier 2023. Le comité adopte les mesures de mise en place.

Pollen. Deux entreprises privées non actives dans l'apiculture ont intégré le mot « pollen » dans leur nom. Le comité estime cette attitude abusive et il a déposé plainte.

<https://shop.bienen.ch> Le projet de shop sur internet est en bonne voie, en intégrant notamment les articles actuellement en vente en suisse romande uniquement. Le comité se réjouit de cette simplification administrative et de la cohérence nationale apportée.

Comptes bancaires. Le comité constate que 6 comptes bancaires existent à l'actif du bilan. Il décide de simplifier et de n'en conserver que deux : le compte d'exploitation et le compte épargne. Au passif du bilan, tous les fonds et provisions sont bien entendu maintenus.

Zone de protection de la station du Petit-Mont. Les responsables de la station demandent d'augmenter la distance de sécurité, envers le canton de Berne. Le comité SAR soutient l'initiative.

Pour le comité, Henri Erard

Compte-rendu de la rencontre entre le comité central SAR et les représentants des fédérations du 12 novembre 2022

A Sonceboz. Participants : comité central : Francis Saucy, président, Mélanie Baudet, Benoît Droz, Henri Erard, Olivier Mooser. Valais : –. Vaud : Quentin Voellinger. Genève : Pascal Crétard, Claude-Eric Klopfenstein. Fribourg : Olivier Pittet. Neuchâtel : Olivier Besson, Laurent Loeffel. Jura bernois : Rémy Meier, Thomy Gross. Jura : Sonia Burri-Schmassmann, Sarah Gerster. Commission d'élevage : Alain Jufer. Aude Steiner, assistante administrative.

Excusés : Isaline Bise, Anne-Claude Jacquat, Stéphane Witschard, François Schoch.

Les objets suivants sont présentés et débattus.

1. Le rejet de la nouvelle **dénomination** de la SAR (abeillesSuisse apiculture romande (asar)) par l'assemblée des délégués 2022.
2. La signature de l'accord de collaboration avec la **filière sucrière**.
3. La sortie d'apisuisse avec le **groupe interparlementaire** abeilles le 15 juin 2022
4. La création du « **groupe politique** » apisuisse en 2022.
5. L'arrivée du **frelon asiatique** en Suisse. Concernant les autorités, il n'y a pas de progrès au niveau national. apisuisse a demandé à être membre de la Taskforce nationale. Le frelon asiatique n'est pas classé comme invasif et cette étape est indispensable pour agir concrètement. Les cantons ont pris des décisions différentes et trouvent des solutions ad hoc par la formation de répondants locaux. Une large discussion a lieu sur les mesures prises par les apiculteurs (attitude face au piégeage). Le piégeage ne modifie pas la prédation. Il faut admettre qu'on ne sait de loin pas tout. Il faut éviter la cacophonie concernant le piégeage. Expliquer, expliquer, expliquer.
6. La refonte en cours du **site internet** est brièvement présentée et commentée. La mise en ligne est prévue pour le 31 mars 2023.

7. Le logiciel de gestion des membres. Chaque section gère actuellement ses membres par ses propres moyens. Au niveau de la SAR, les membres sont gérés à l'aide d'un fichier Excel et ce système ne permet pas une gestion efficiente de 3'800 membres. Il a pour conséquences des travaux à double, des risques d'erreur décuplés et des oublis de transmission de données. La FAVR nous a interpellés en 2021 et le comité central a étudié la possibilité de se doter d'une gestion des membres centralisée. L'objectif est de mettre à disposition une plate-forme informatique unique, avec des accès permettant les modifications pour chaque niveau (par exemple une section pourra modifier les données de ses membres et les exploiter pour ses propres besoins). A la suite d'un appel d'offres, une solution a été retenue. La discussion porte essentiellement sur les fonctionnalités. La suite du processus est l'établissement d'une liste précise des fonctionnalités en janvier pour les fédérations et sections, le vote du budget lors de l'assemblée des délégués en mars 2023 et la mise en œuvre possible pour le 2^e semestre 2023.
8. **L'organisation des structures de la SAR.** Le comité central souhaite une réflexion sur son fonctionnement, avec les objectifs suivants : supprimer l'opérationnel pour les membres du comité central en renforçant le centre opérationnel, donner plus de poids aux fédérations et simplifier l'organisation. La discussion montre que le traitement du sujet est indispensable. Les participants à la séance sont d'accord de poursuivre la réflexion. Une information sera donnée aux membres.
9. Demande de **financement des tests de sécurité des stations A** de la commission d'élevage de la SAR. La SAR financera effectivement le solde des coûts.
10. Demande de financement d'un **centre apicole** par la Section d'**Entremont**. Le comité SAR élaborera une liste de critères SAR, par exemple visibilité, utilité publique, visites de classes, etc. Des critères financiers sont également souhaités. Les participants sont d'accord avec un financement de la SAR.
11. **Cotisation partenaire.** Environ 70 personnes sont membres partenaires (2022 = première année avec cette option active).
12. L'assemblée des délégués du 25 mars 2023 à Moudon sera complétée par une présentation des travaux de brevets (posters) lors de l'apéritif, par une conférence sur le frelon asiatique (par Daniel Cherix) et une discussion sur les mesures de lutte dans les cantons.

Au nom du comité, Henri Erard

Nouveau règlement de l'assurance vol, déprédations et intoxications

L'assurance permet aux apiculteurs membres de la SAR d'être indemnisés lorsqu'ils subissent un vol, une déprédation ou un cas d'intoxication. La prime d'assurance est comprise dans la cotisation annuelle SAR jusqu'à 10 colonies. Les apiculteurs possédant plus de colonies doivent payer des surprimes en fonction de leur cheptel pour pouvoir prétendre à une indemnisation complète.

Le règlement a été mis à jour et les prestations en cas de sinistre ont été adaptées. Le nouveau règlement de l'assurance vol, déprédations et intoxications a été adopté par l'assemblée des délégués du 26 mars 2022 et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2023. Cet article présente un résumé des principales modifications.

Le terme « intoxications » a été ajouté au titre du règlement. En effet, l'assurance a été élargie aux cas d'intoxications prouvés par l'analyse du Service sanitaire apicole et non élucidés. Dans les cas où le responsable de l'intoxication est identifié, c'est à l'assurance du fautif d'intervenir.

Les tarifs des prestations ne sont plus fixés dans le règlement, mais sont définis par le Comité central SAR. Pour 2023, les prestations ont été revues à la hausse.

Prestations 2023

Colonie d'abeilles	Fr. 250.-
Jeune colonie (moins de 3 mois)	Fr. 150.-
Ruche vide	Fr. 200.-
Hausse avec cadres	Fr. 50.-
Ruchette nucléi 6 cadres	Fr. 80.-
Ruchette de fécondation avec reine	Fr. 30.-

Marche à suivre pour bénéficiaire de l'assurance

1. dans les 24 heures, déposer une plainte en justice
2. dans les 7 jours, aviser le préposé SAR aux assurances

Documents à fournir :

- constat de police
- liste exhaustive des vols et dégâts constatés
- photos
- en cas d'intoxication, rapport du SSA

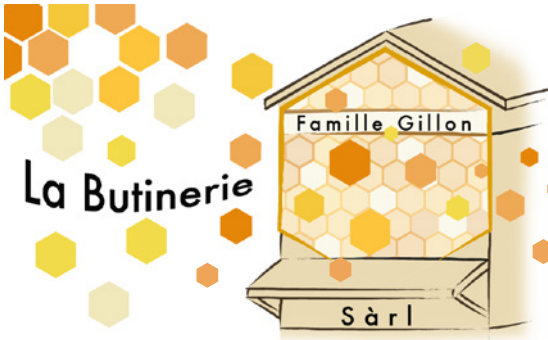
Pour pouvoir bénéficier pleinement de l'assurance, il est impératif de s'acquitter en début d'année de la surprime correspondante au nombre de colonies présentes sur l'exploitation. En cas de sous-assurance, l'indemnité ne sera versée que partiellement.

Le règlement ainsi que le formulaire de demande de remboursement sont téléchargeables sur le site abeilles.ch¹.



Pour consulter le règlement ou télécharger le formulaire de demande de remboursement.

¹ <https://www.abeilles.ch/telechargements-liens/statutsreglementsformulaires.html>



Contact: 078 608 72 12
labutineriesarl@gmail.com

Adresse magasin: Route de Romont 19
1553 Châtonnaye

Adresse postale: Chemin de la Chaussy 6
1553 Châtonnaye

www.labutinerie.ch

PORTES OUVERTES 2023

Rendez-nous visite
lors de nos portes ouvertes annuelles :

Vendredi 3 mars	09h00 - 11h45 13h30 - 17h00
Samedi 4 mars	09h00 - 11h45 13h30 - 16h00

5%

**sur tout
notre assortiment**

Valable uniquement les 3 et 4 mars 2023



TOUT POUR L'APICULTURE

Retrouvez notre assortiment sur www.labutinerie.ch



Concours des ruchers SAR 2023

Olivier Mosser, vice-président SAR, responsable du concours des ruchers
(concoursdesruchers@abeilles.ch)

Après 2 ans de pause, le concours des ruchers est enfin à l'ordre du jour en 2023. Il sera organisé pour les apiculteurs de la 1^{re} circonscription, soit :

Neuchâtel, Jura bernois, Jura

Que vous soyez apiculteur confirmé ou débutant

(une catégorie spéciale est prévue pour ceux qui ont moins de 5 ans de pratique)

vous êtes invité à vous inscrire auprès du président de votre section
avant le 1^{er} avril 2023

Il ne s'agit pas d'une compétition, mais bien d'un encouragement à se perfectionner dans tous les domaines de l'apiculture : conduite du rucher, soins aux colonies, élevage, mesures sanitaires, hygiène, connaissances théoriques, etc.

C'est aussi une belle occasion d'échanges et de discussions constructives avec les membres du jury et avec les autres participants, en particulier lors de la partie théorique – commune – et lors de la distribution des prix. Les différents retours que vous pourrez glaner ne pourront que vous aider à vous développer.

Consultez le règlement du concours sur le site de la SAR ou dans l'agenda apicole : vous y trouverez toutes les informations ainsi que les aspects qui seront analysés, ce qui vous permettra de vous préparer de manière optimale. Profitez de l'hiver pour nettoyer et ranger le matériel, pour améliorer les détails et pour réviser la théorie en lisant les différents tomes de « L'apiculture, une fascination ».

Votre travail sera reconnu et récompensé. Vous aurez ainsi l'honneur de pouvoir apposer sur votre miel le texte « Médaille d'or (ou d'argent ou de bronze) 2023 au concours des ruchers SAR » !

N'hésitez pas à tenter l'aventure et inscrivez-vous de suite !

Si vous avez des questions, contactez-moi à l'adresse :
concoursdesruchers@abeilles.ch



P.S. A vos agendas ! Le concours des ruchers 2024 se déroulera en terre fribourgeoise.

L'apiculture s'oppose à la réduction des surfaces de biodiversité

Communiqué de presse d'apisuisse - Appenzell, le 9 décembre 2022

Adapté par Isaline Bise, rédactrice (revue.sar@abeilles.ch)

Deux interventions, à l'ordre du jour de la prochaine session parlementaire, s'opposent à la future disposition selon laquelle la part des surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) devrait atteindre 3,5 % des terres assolées. Ainsi, davantage de surface devrait être disponible pour la production alimentaire. apisuisse, l'organisation faîtière de plus de 18 000 apicultrices et apiculteurs, s'y oppose dans une lettre adressée aux membres du Conseil national et du Conseil des Etats.

L'organisation apicole argumente que l'approvisionnement en denrées alimentaires indigènes ne peut pas vraiment être augmenté en renonçant aux surfaces de biodiversité. D'une part, les agriculteurs sont tributaires de l'importation d'engrais et de fourrages, de sorte qu'une production alimentaire nationale accrue implique également une augmentation des importations d'engrais et de fourrages. De plus, la surface agricole suisse est essentiellement utilisée pour la production d'aliments pour animaux de rente et sert donc à la production de viande. Si l'on produisait plutôt des denrées alimentaires destinées à l'alimentation humaine directe, cela



Source: Sébastien Bise

Les prairies permanentes et les bandes fleuries sont des ressources alimentaires particulièrement importantes pour les pollinisateurs. Ces surfaces sont encouragées auprès des producteurs par le biais des paiements directs.

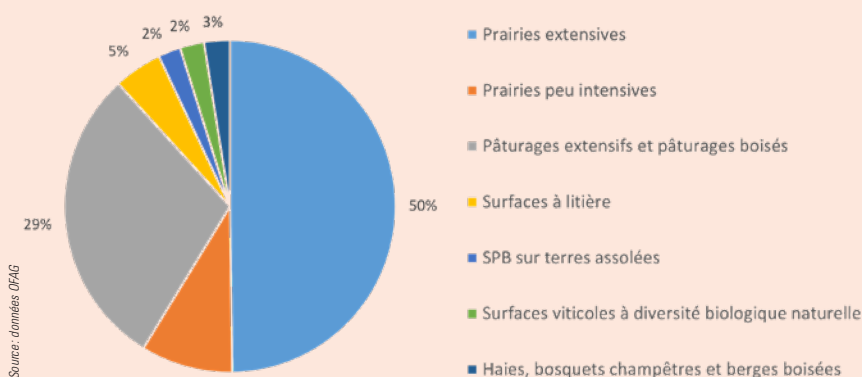
serait beaucoup plus efficace du point de vue de l'autosuffisance. En outre, l'association fait également remarquer que près d'un tiers des aliments est jeté en Suisse.

Francis Saucy, en tant que président de la Société Romande d'Apiculture et membre du Comité de direction d'apisuisse, souligne le lien entre la pollinisation et la production de denrées alimentaires de bonne qualité : « La contribution à la valeur des récoltes par les abeilles et autres pollinisateurs est énorme, elle s'élève à 350 millions de francs par an selon des études scientifiques. Cette contribution ne pourra pas être maintenue si les abeilles et les pollinisateurs ne disposent pas de suffisamment de nourriture et de sites de nidification. Les surfaces de biodiversité sont décisives pour lutter contre la disparition des insectes et pour le maintien de colonies d'abeilles en bonne santé ». C'est la raison pour laquelle il rejette fermement les deux motions Rieder et Chiesa. Car celles-ci veulent suspendre, voire complètement supprimer du paquet d'ordonnances relatif à l'initiative parlementaire 19.475 (« Réduire le risque de l'utilisation de pesticides ») la part de 3,5 % de terres assolées¹ allouée aux surfaces de promotion de la biodiversité.

Le point sur les surfaces de promotion de la biodiversité (SPB)

Les terres assolées correspondent aux surfaces soumises à la rotation des cultures (ne comprennent par exemple pas la vigne et les fruitiers, ni les prairies permanentes). A titre d'exemple, citons les surfaces céréalières, les prairies temporaires et les cultures maraîchères. La surface agricole utile (SAU) comprend quant à elle l'ensemble des surfaces agricoles d'une exploitation (sans les aires improductives autour des bâtiments et les forêts).

Le type de SPB va donc différer en fonction de leur emplacement : sur les terres ouvertes on retrouve par exemple les jachères et bandes florales, tandis que sur le reste de la SAU on retrouvera entre autres les prairies permanentes, les arbres haute-tige, et les haies. L'OFAG différencie les statistiques : en 2021 la part moyenne de SPB sur les terres assolées d'une exploitation n'est que de 1 % (2 % du total des SPB de qualité I), tandis que la part moyenne de SPB pour l'ensemble de la SAU est de 19 %.



Répartition des différents types de SPB, en pourcentage de la surface totale des SPB de qualité I.

A propos de la motion Rieder

Le 13 avril 2022, le conseil fédéral a accepté l'initiative parlementaire 19.475 qui visait entre autres à demander aux exploitants souhaitant recevoir les paiements directs de consacrer un minimum de 3,5 % de leurs terres assolées aux surfaces de promotion de la biodiversité (SPB). La motion Rieder demande au conseil fédéral d'exclure cette mesure qui réduirait la surface disponible pour l'auto-approvisionnement alimentaire de la Suisse. Elle a été rejetée par le conseil national le 14 décembre 2022, la surface réglementaire de terres assolées consacrée aux SPB va donc augmenter. Ce type de SPB est particulièrement important pour les pollinisateurs car il comprend les bandes fleuries.

¹ N.D.L.R. : le communiqué faisait référence aux terres ouvertes, mais la motion s'adresse en réalité aux terres assolées, qui comprennent les prairies temporaires contrairement aux terres ouvertes. C'est une infime différence.



apisuisse

Enquête sur les pertes de colonies: Participez vous aussi!

Pour mieux appréhender le phénomène des mortalités hivernales de colonies, il est important de pouvoir disposer de données fiables sur les pertes effectives. Aidez nous à collecter des données exactes en participant à notre recensement. Notre souhait serait que 10% des apiculteurs suisses y participent.

Vous pouvez vous inscrire sur notre page Web jusqu'au 26.3.2023:
www.abeilles.ch/recensement

Début avril, vous recevrez par e-mail un message vous permettant d'accéder à l'enquête. *Les personnes qui ont déjà participées à une telle enquête dans le passé sont déjà enregistrées et recevront automatiquement l'accès à ce nouveau recensement des pertes. Une réinscription n'est donc pas nécessaire pour ces apicultrices et apiculteurs.*

Un tirage au sort récompensera 5 participants avec un carton de couvercles (800 pièces) d'une valeur de 240.– **Les gagnants de l'enquête d'automne 2022 sont:** Adrian Scherler BE, Urs Bräker ZH, Hans-Rudolf Maurer AG, Roland Muller VD, Veronica Branca Mase TI.

apisuisse, Jakob Signer-Strasse 4, 9050 Appenzell, Tel. 071 780 10 50
www.abeilles.ch, sekretariat@apisuisse.ch

Avantages du concept d'exploitation

Robert Lerch, apiservice/Service sanitaire apicole (SSA), robert.lerch@apiservice.ch

Par la planification systématique et prévoyante, les travaux apicoles sont axés sur le développement de la colonie d'abeilles et de la nature grâce au concept d'exploitation. Cela crée les meilleures conditions possibles pour disposer d'abeilles saines.

Le test pratique du concept d'exploitation a montré que les apiculteurs qui travaillent selon le modèle du concept d'exploitation et les recommandations du SSA contenues dans les aide-mémoire enregistrent nettement moins de pertes hivernales que d'autres.

Le concept d'exploitation dans la pratique

En novembre dernier, lors d'un événement au sein d'une association apicole, nous avons eu l'occasion de synthétiser les activités au rucher. Nous nous sommes posé les questions suivantes :

- Qu'avons-nous fait dans les colonies, comment et quand ?
- Quelle est la situation actuelle dans la colonie ?
- Quels sont les travaux en cours ?

Grâce à leurs connaissances collectives, les personnes présentes ont retracé une année entière et rassemblé toutes les activités importantes. Il en a résulté une planification annuelle complète selon la « bonne pratique apicole », à l'instar du concept d'exploitation du SSA.



Faire ce qu'il faut au bon moment

Si des travaux sont oubliés ou ne sont pas effectués en adéquation avec le développement de la colonie et de son environnement, cela engendre des difficultés. Celles-ci ne se manifestent souvent que plusieurs mois après et peuvent même entraîner la mort des abeilles.

Dès le retrait des hausses en été, les colonies se préparent à la période de repos à venir en automne et en hiver. Progressivement, les abeilles d'hiver remplacent les abeilles d'été. Les apiculteurs apportent leur soutien aux abeilles en les nourrissant et en luttant contre le varroa.

En Suisse, les abeilles mellifères sont classées comme animaux de rente. A ce titre, elles doivent être soignées et suivies attentivement par les apiculteurs. Reconnaître les changements dans l'environnement fait également partie du suivi requis. Stefan Jans en a parlé dans son article « Année apicole 2022 : rétrospective » paru dans le dernier numéro de cette revue. Il est important que la force de la colonie corresponde à la saison et que les abeilles soient en bonne santé (voir aussi l'aide-mémoire 4.7.3. Reconnaître des colonies saines). Mais comment m'assurer que je me trompe le moins possible dans mon travail, que je n'oublie rien d'important ou que j'intervienne sur la colonie correctement et au bon moment ? Le modèle de concept d'exploitation du SSA aide à y parvenir.

Colonies fortes: des abeilles saines vivent plus longtemps

L'apiculteur adapte le volume de la ruche à la taille de la colonie. Concrètement, cela signifie : resserrer en automne ou pendant la floraison du saule marsault et ensuite agrandir au printemps.

Source : ALP forum 2010, N° 68 f, Le développement des colonies chez l'abeille mellifère, Anton Imdorf, Kaspar Ruoff, Peter Fluri, p. 55

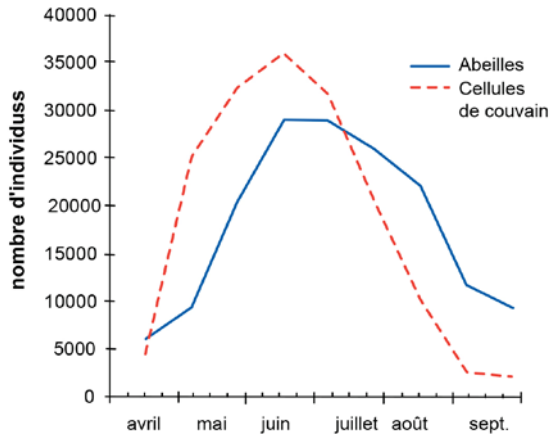


Figure 1 : Développement et recul de la force de la colonie

Formation de jeunes colonies: essaims artificiels au bon moment

Si un essaim artificiel est créé avec une nouvelle reine avant l'apparition de la fièvre d'essaimage, la colonie mère n'essaime plus. Si l'instinct d'essaimage s'est déjà manifesté dans la colonie, il ne peut plus être stoppé malgré le prélèvement d'abeilles.

Source : ALP forum 2010, N° 68 f, Le développement des colonies chez l'abeille mellifère, Anton Imdorf, Kaspar Ruoff, Peter Fluri, p. 46

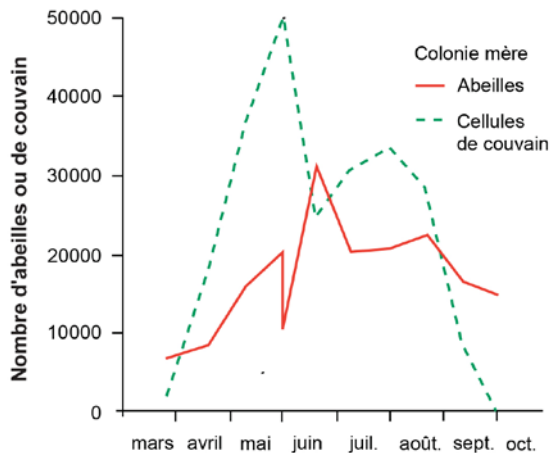


Figure 2 : Développement d'une colonie mère utilisée pour produire un essaim artificiel

Miellée : le climat change

Ces dernières années, les dates de la floraison principale au printemps ont évolué. Ainsi, selon l'indice du printemps de MétéoSuisse, en 2022, les arbres fruitiers ont fleuri 5 à 8 jours plus tôt que d'habitude, tout comme la dent-de-lion et la cardamine des prés. Seules des colonies suffisamment fortes dès la fin d'hivernage peuvent profiter au mieux de cette miellée.



Source: apiservice

Le colza a déjà commencé à fleurir le 5 avril 2022

Nourriture : la base pour un développement sain

Pour que la colonie puisse se développer sainement, elle doit disposer en tout temps de suffisamment de nourriture. Il s'agit d'une condition sine qua non pour que les nourrices puissent correctement approvisionner les larves.

Le varroa sous contrôle

Le varroa affaiblit les abeilles dès leur développement dans les cellules. En se nourrissant de son hôte, l'acarien injecte des virus directement dans l'hémolymphe (sang) de l'abeille en développement. Cela réduit leur longévité en été comme en hiver. Grâce au concept varroa du SSA, l'apiculteur peut maintenir le varroa en dessous du seuil de dégâts. Le contrôle des plateaux varroa aide à repérer à temps les colonies plus fortement infestées et à les sauver.



Source: apiservice

Les larves baignent dans la gelée nourricière

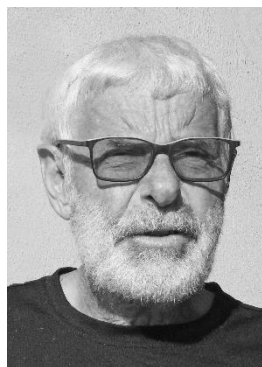
SAMEDI 25 MARS 2023

147^e assemblée des délégué(e)s de la SAR

Salle polyvalente Agrilogie Grange-Verney, Moudon
Grange-Verney 2, 1510 Moudon

Programme

dès 8h00	Accueil des délégué(e)s ainsi que des invité(e)s
9h00 - 11h45	Assemblée des délégué(e)s
12h00 - 13h00	Apéritif et présentation des travaux des diplômés du brevet fédéral sous forme de posters
13h00	Repas
14h30 - 15h30	Conférence « Faire le point sur le frelon asiatique et organiser la lutte ! » (Prof. honoraire Daniel Cherix, UNIL)
15h30 - 16h15	Discussion sur la situation dans les cantons et mesures à prendre concernant le frelon asiatique



Vous êtes toutes et tous cordialement invité(e)s à assister à l'assemblée des délégué(e)s, à partager le repas ainsi qu'à la conférence qui suit.

Concernant la participation au repas, vous êtes prié(e)s de vous inscrire jusqu'au **5 mars** au moyen du bulletin QR ci-dessous.

**Les délégué(e)s sont inscrit(e)s par les sections, via leur fédération.
Le repas des délégué(e)s est pris en charge par la SAR.**

MENU

CRÈME DE COURGE

RÔTI DE PORC ET SON JUS

NOUILLETES

LÉGUMES DE SAISON

MOUSSE TOBLERONE

MENU VÉGÉTARIEN SUR DEMANDE SPÉCIALE DANS
« MESSAGE OU COMMUNICATION POUR LE BÉNÉFICIAIRE »
DU BULLETIN DE VERSEMENT.

Prix de la journée : CHF 40.-

comprenant café-accueil du matin, apéro, repas de midi, café, thé et eau.
Le vin n'est pas compris dans le prix.

L'entrée à la conférence est gratuite et ne nécessite pas d'inscription préalable.

Concernant la participation au repas, les personnes accompagnatrices et non déléguées sont priées de s'inscrire jusqu'au 5 mars 2023, le paiement au moyen du bulletin QR ci-dessous fera office d'inscription.



Récapitulé

Compte / Payable à

CH82 0900 0000 1001 2905 4
Fédération Vaudoise Apiculture
Chemin de Publoz 38 A
1070 Puidoux

Payable par (nom/adresse)

┌

┌

Monnaie Montant
CHF ┌

┌

Point de dépôt

Section paiement



Compte / Payable à

CH82 0900 0000 1001 2905 4
Fédération Vaudoise Apiculture
Chemin de Publoz 38 A
1070 Puidoux

Informations supplémentaires

si besoin, indiquer nombre menus végété :

Payable par (nom/adresse)

┌

Monnaie Montant
CHF ┌

┌

┌

La Mérinette



Samedi 25 mars 2023

Granges - Verney

Assemblée des délégués SAR

**Dès 12h00 animation musicale
avec La Mérinette**

**Organisation : Fédération Vaudoise
des Sociétés d'Apiculture**

En résumé

Les personnes qui souhaitent travailler durant la saison apicole en suivant un fil rouge trouveront les indications dans le concept d'exploitation¹. Une bonne préparation permet aussi de mieux faire face aux imprévus.

Les points suivants posent souvent problème dans les exploitations apicoles :

- Manque de temps
- Manque de matériel
- Colonies trop petites pour la saison
- Jeunes colonies créées trop tard et avec trop peu d'abeilles
- Nourriture insuffisante
- Absence de contrôle de l'infestation varroa (le varroa se développe au sein de la colonie jusqu'à devenir un problème)

Les apicultrices et apiculteurs sont responsables de leurs colonies. En dépit du concept, le travail sur les colonies ne se fait pas tout seul. Sa mise en œuvre est et reste la tâche de l'apiculteur. Je vous souhaite, à vous et à vos abeilles, un bon départ pour la nouvelle saison apicole !

Atelier du SSA « Comment créer mon concept d'exploitation personnel ? »

Les apiculteurs ont la possibilité, avec le soutien du SSA, d'élaborer leur propre concept d'exploitation à l'occasion d'un atelier. La participation est gratuite pour tous les apiculteurs membres d'une association apicole. Inscrivez-vous sans tarder.

Prochain événement planifié :

Signy-Avenex: 28 février 2023, 19 heures

Inscription en indiquant les coordonnées personnelles (nom et prénom, adresse électronique, numéro de téléphone et nom de la section dont vous êtes membre) à :

robert.lerch@apiservice.ch

Prochaines manifestations en ligne et en direct

Participation sans inscription ; il suffit de cliquer sur le lien de participation sous **www.abeilles.ch/manifestations-ssa**

09.02.2023, 20h : Contrôle des réserves et nourrissage

09.03.2023, 20h : Bâtisse naturelle

Enregistrement de la manifestation précédente disponible en ligne :

12.01.2023, 20h : Planification annuelle

¹ www.abeilles.ch/conceptexploitation

Nourrir les abeilles

Matthieu Guichard, Pierre-Alain Kurth, apiservice/Service sanitaire apicole (SSA),
matthieu.guichard@apiservice.ch, pierre-alain.kurth@apiservice.ch

Les aléas environnementaux (par exemple liés aux conditions atmosphériques ou aux sources de miellée) peuvent entraîner une fluctuation notable de l'offre en nourriture des abeilles. Si celle-ci devient trop faible, l'apiculteur-trice doit réagir pour préserver la santé de ses colonies.

Lorsqu'elles butinent, les abeilles récoltent dans l'environnement les ressources alimentaires nécessaires au bon fonctionnement de la colonie. Celles-ci peuvent être de deux types : glucidiques, surtout apportées par le nectar des fleurs et le miellat, et protéiques, issues du pollen des fleurs. Les glucides sont la source d'énergie des abeilles, indispensables surtout pour le développement de l'organisme, les mouvements, le vol et la régulation thermique, tandis que les protéines sont, en plus du développement, utilisées par exemple pour l'immunité ou encore la communication. En Suisse, les abeilles trouvent en général suffisamment de pollen pendant la saison apicole pour couvrir les besoins de la colonie (environ 15 - 30 kg par année). Pour cette raison, le nourrissage apporté par l'apiculteur devrait se limiter à des apports glucidiques sous forme d'eau sucrée, de sirop ou de pâte de nourrissage. Les modes de nourrissage diffèrent selon la saison et le type de colonie (colonie de production ou jeune colonie).

Contrôle de nourriture au début du printemps

Lors de la floraison du perce-neige, les colonies en sortie d'hivernage sont contrôlées afin de s'assurer qu'elles disposent de suffisamment de nourriture. En lien avec le renouvellement de la population en sortie d'hiver, la colonie augmente sa production de couvain et consomme donc davantage de réserves glucidiques pendant cette période, alors qu'il n'y a pas

encore de sources de nectar abondantes à disposition : elle est ainsi complètement tributaire de ses réserves pour son développement. Si celles-ci sont insuffisantes (par exemple moins de 5 kg de nourriture restante), elles peuvent être complétées avec des cadres de provisions ou du candi. Le recours à des nourrissages liquides de stimulation est à proscrire, car cette pratique n'a pas



Source : apiservice

Différents types de candi issus du commerce.

d'impact sur les dynamiques de production de couvain et présente un risque de contamination des produits de la ruche.

Nourrir les jeunes colonies nouvellement formées

Les jeunes colonies formées lors de la miellée de printemps constituent un gage de pérennité pour le cheptel apicole ; elles pourront par exemple être utilisées pour compenser d'éventuelles pertes hivernales ou réunies en fin de saison avec une colonie de production dont la reine âgée est à remplacer. Pendant quelques semaines suivant leur création, jusqu'à l'émergence du premier couvain, les jeunes colonies peuvent présenter un déséquilibre de leur population, les rendant plus sensibles à un manque de nourriture dans l'environnement, d'autant plus qu'elles ont besoin d'énergie pour bâtir leurs cadres de cire gaufrée. De ce fait, il est conseillé de nourrir les jeunes colonies avec de l'eau sucrée 1:1 jusqu'à ce que les cadres de cire gaufrée soient bâtis. Plus tard, l'ajout de pâte de nourrissage aux jeunes colonies favorise leur autonomie alimentaire, et offre une sécurité à l'apiculteur-trice en cas de printemps froids.

Réagir en cas de période de disette

En Suisse, de nombreuses régions peuvent être concernées par une réduction transitoire de l'offre en nectar pendant la saison apicole, souvent en juin. Des colonies n'ayant pas pu produire suffisamment de miel pendant la miellée de printemps, surtout si celui-ci est humide et froid, risquent de manquer de réserves pour se maintenir jusqu'à la miellée d'été. Un tel cas de figure peut aussi apparaître si une quantité trop importante de miel a été récoltée par l'apiculteur après la miellée de printemps. Dans cette situation exceptionnelle, il est alors judicieux d'effectuer un nourrissage d'urgence



Source : apiservice

Un cadre au format Dadant peut contenir jusqu'à 4 kg de nourriture lorsqu'il est complètement plein.

Liens

Le développement des colonies chez l'abeille mellifère



Aide-mémoire 4.2.
Nourrissage

(www.abeilles.ch/aidememoire)



Vidéo du SSA :
Nourrissage



avec des cadres de nourriture gardés en réserve, avec du miel issu de l'exploitation personnelle ou, à défaut, avec du candi : dans ce dernier cas, le règlement pour le label de qualité du miel apisuisse indique qu'un délai de deux semaines est à respecter entre le nourrissage et la pose de hausses. L'emploi d'un miel étranger entraîne le risque d'exposer les abeilles à des pathogènes, et est à proscrire. L'utilisation d'eau sucrée ou de sirop n'est pas recommandée pendant cette période si l'on souhaite procéder à une récolte estivale, car ce type de nourrissage risquerait d'altérer la qualité des produits de la ruche récoltés ensuite. Néanmoins, si aucune miellée estivale ne s'annonce et que la période de disette se prolonge (comme en 2021), l'apiculteur-trice doit retirer ses hausses et nourrir ses colonies avec du sirop pour garder des populations suffisamment fortes en vue de la préparation de l'hivernage. Passé la mi-juillet, il ne vaut de toute façon pas la peine d'attendre indéfiniment une miellée tardive pour une récolte de miel, car cela aurait également pour effet de retarder les traitements contre le varroa et d'augmenter le risque de pertes de colonies. L'apiculteur-trice fait donc preuve de responsabilité sur le long terme en privilégiant à tout moment la santé de ses colonies.

Compléter les réserves hivernales

Dès la dernière récolte, l'apiculteur-trice prépare petit à petit ses colonies pour l'hivernage et doit s'assurer qu'elles disposent de suffisamment de nourriture digeste et accessible pour être autonomes jusqu'au printemps suivant. Ce nourrissage a lieu en alternance avec les périodes de traitement contre le varroa et doit permettre aux colonies de disposer d'environ 20 kg de réserves au mois d'octobre. L'apport est raisonné en fonction des provisions déjà présentes dans le corps de la ruche ; il a lieu en une ou plusieurs fois et comprend de l'eau sucrée 3:2 ou du sirop. Le nourrissage de fin de saison a déjà été abordé en détail dans un article paru en août 2022 dans la Revue Suisse d'Apiculture.

Conclusion

La santé des colonies est favorisée par la présence suffisante de nourriture à tout moment pendant la saison. Le contrôle des réserves est, avec une gestion rigoureuse de l'infestation varroa et la détection précoce des maladies et ravageurs, une des tâches primordiales pour garantir la pérennité du cheptel apicole.

	Floraison			Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
	Perce-neige	Dent-de-lion/ colza/pommier	Tilleul/ châtaignier						
Colonies mères / de production	Contrôle de nourriture ; au besoin, donner de la pâte de nourrissage		Nourriture d'urgence au besoin, donner de la pâte de nourrissage		Nourriture hivernale liquide (eau sucrée 3:2)		Contrôle de nourrit. ; au besoin, nourrir		
Jeunes colonies		Nourrir : Eau sucrée 1:1 (liquide) Dès que les cadres de cire gaufrée sont construits : donner constamment de la pâte de nourrissage			Nourrit. d'hiver liquide eau sucrée 3:2				

Tâches apicoles importantes concernant le nourrissage selon l'aide-mémoire 4.2.

Références

Imdorf, A., Ruoff, K., Fluri, P. Le développement des colonies chez l'abeille mellifère. ALP forum, (68), 2009, 1-67.

Guichard, M. Le nourrissage de fin de saison, une tâche primordiale pour un hivernage serein. Revue suisse d'Apiculture, (143) 2022, 331-336

Manifestation en ligne et en direct à ce sujet

Participation sans inscription ; il suffit de cliquer sur le lien de participation sous www.abeilles.ch/manifestations-ssa

09.02.2023, 20h : Contrôle des réserves et nourrissage

Nouveau membre au sein de l'équipe du Service sanitaire apicole

Anja Ebener, directrice apiservice/Service sanitaire apicole (SSA), anja.ebener@apiservice.ch

Début 2023, Fabian Trüb prendra ses fonctions comme spécialiste de la santé des abeilles (80 %) au sein de l'équipe de base du SSA. Il avait douze ans quand il a découvert son amour pour les abeilles, ce qui l'a naturellement conduit à l'apiculture. Sur son exploitation apicole en ruches divisibles, il s'occupe aujourd'hui d'une vingtaine de colonies, réparties sur trois emplacements. Il met à jour ses connaissances apicoles dans le cadre de sa formation continue d'apiculteur avec brevet fédéral.

Technicien du son de formation, Fabian a un talent pour les moyens de communication modernes et est un praticien enthousiaste. Grâce à son expérience dans le domaine de la formation des adultes, il attache beaucoup d'importance aux formations pratiques.

Nous souhaitons la bienvenue à Fabian Trüb et nous réjouissons d'une collaboration fructueuse.



E-mail : fabian.trueb@apiservice.ch - Téléphone 079 199 82 15

Vols chez les apiculteurs Situation et prévention

Isaline Bise, rédactrice (revue.sar@abeilles.ch)

Clément Formaz, sergent à la Police cantonale valaisanne

(clement.formaz@police.vs.ch)

Qui laisserait un objet d'une valeur de plus de 1600 francs à la portée de tous? C'est pourtant ce que sont contraints de faire les apiculteurs. En effet, un nombre de ruches aussi petit que trois représente déjà une telle valeur au plus fort de la récolte. Même lorsque les hausses ne débordent pas de miel, la valeur intrinsèque d'une colonie en bonne santé peut attirer un collègue apiculteur ayant subi des pertes et le pousser à commettre un vol. La revue suisse d'apiculture collabore avec le sergent et apiculteur Clément Formaz, de la Police cantonale valaisanne, afin de mettre en lumière le phénomène et énumérer quelques façons de s'en prémunir.

La Société Romande d'Apiculture recense le nombre de cas déclarés chaque année. Le total n'a heureusement pas augmenté ces dernières années (Figure 1). Par rapport à 2018, il a même drastiquement diminué dans le cas du canton de Vaud. L'année écoulée a comptabilisé en tout 4 cas annoncés, montrant une certaine stabilité par rapport à 2021. Toutefois certains cas ne sont jamais signalés, ou simplement déclarés à la police mais pas à l'assurance de la SAR.

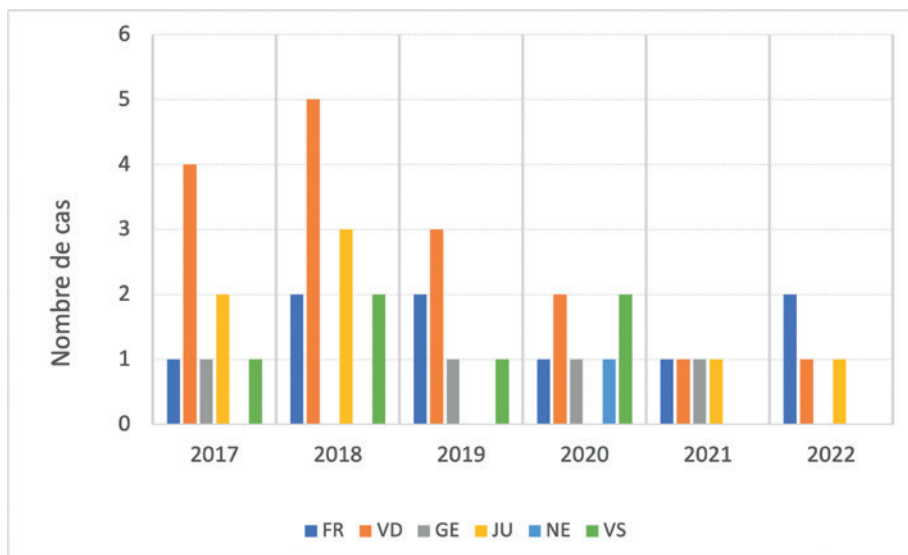


Figure 1 – Nombre de cas par année de vols dans le milieu apicole, déclarés à la SAR, tout matériel confondu.

Il est tout de même important d'être vigilant et de se tenir informé des modalités d'assurance. Il faut garder à l'esprit que l'emplacement classique d'un rucher le rend vulnérable aux vols et déprédations : zone agricole, peu fréquentée mais tout de même dotée d'un accès facilité pour les divers travaux de l'apiculteur.

Si la perspective d'une piqûre d'abeille repousse la plupart des passants, elle n'effraie cependant pas l'apiculteur qui se trouverait en manque de colonies à cause d'une année difficile. Les vols sont en effet presque systématiquement perpétrés par des pairs. Attention toutefois à ne pas accuser à tort les apiculteurs : une ruche vide peut également être due à une intoxication ou à une mauvaise santé générale. Un vol se présente sous forme de cadres, hausses ou ruches manquants.

Dix conseils pour prévenir les vols en milieu apicole

avec Clément Formaz,
sergent de la Police cantonale valaisanne



- **Passer régulièrement au rucher** afin de s'enquérir de la tranquillité des colonies ;
- **Photographier le rucher** dans son état habituel pour pouvoir repérer et prouver tout dérangement ;
- **Entre apiculteurs, surveiller** lorsqu'un inconnu tourne autour d'un rucher ;
- **Marquer au fer rouge** (avec relief) toutes les ruches, voire toutes les pièces qui composent la ruche (notamment les cadres), tout en photographiant ces signes particuliers et en les répertoriant ;
- **Fixer les ruches au banc** ou support (n'empêche pas le vol de cadres ou hausses) ;
- **Poser une alarme stridente** sous une ruche ou un chapiteau, tout en photographiant ces signes particuliers et en les répertoriant, qui alertera le secteur et rendra les abeilles agressives (les apiculteurs-voleurs seront cependant bien protégés...);
- **Placer une caméra** ou un appareil photo captant les mouvements, mais ATTENTION il est obligatoire de placarder une affiche signalant une telle installation d'enregistrement. De plus aucune prise de vue des accès publics n'est autorisée ;
- **Fixer un traceur sur la ruche** ou à même le cadre, il alertera l'apiculteur par SMS et indiquera par courriel le suivi GPS du déplacement. Ils sont disponibles dans le commerce (70.– pièce, abonnement annuel de 20.– en sus) ;
- **Ne pas dire où l'on met ses ruches...** tout en respectant l'obligation d'annonce auprès du Service vétérinaire cantonal ;
- **En cas de vol, prendre des clichés** qui feront office de preuve. Prendre garde à ne pas détériorer les traces de pneumatiques ou les empreintes de semelles.

Session d'hiver 2022

Francis Saucy, président central SAR (presidence@abeilles.ch)

apisuisse, via son comité et son « groupe politique », a été actif sur plusieurs plans en décembre dernier. En voici les éléments principaux.

Soutien à la sélection : apisuisse a co-signé avec succès une lettre de l'Union suisse des paysans qui demandait une augmentation de budget de 3,9 millions pour la préservation des races indigènes d'animaux de rente, alors que la proposition initiale était d'allouer ce montant sans augmentation de budget, ce qui aurait impliqué une réduction des montants alloués aux races non indigènes. Cette augmentation a été acceptée par le Parlement le 8 décembre, préservant ainsi les soutiens actuels.

Opposition à la motion Rieder 22.316 « Priorité à la production de denrées alimentaires » : nous avons publié un communiqué de presse et adressé une lettre aux parlementaires fédéraux leur demandant de rejeter cette motion qui pressait le Conseil fédéral de supprimer l'obligation d'affecter au moins 3,5% des terres assolées à des surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) au titre des prestations écologiques requises, comme le prévoit l'ordonnance sur les paiements directs¹.

Deux motions pour soutenir l'apiculture, signées par des représentants de tous les partis, ont été déposées par la conseillère nationale Delphine Klopfenstein Broggin (co-présidente du groupe interparlementaire abeilles) lors de la séance de décembre des chambres fédérales. Elles sont co-signées par Andreas Aebi (UDC, co-président du groupe interparlementaire abeilles), Kilian Baumann (Les Verts), Jacqueline de Quattro (PLR), Roland Fischer (Verts libéraux), Benjamin Roduit (Le Centre) et Ursula Schneider Schüttel (PS).

Motion 22.4353 « Protection des abeilles: mesures urgentes contre la menace du frelon asiatique » : Cette motion fait suite aux interpellations 20.4480 d'Elisabeth Baume Schneider au Conseil des Etats, 21.4503 de Delphine Klopfenstein Broggin et 21.4478 d'Andreas Aebi au Conseil national. Dans ses réponses, le Conseil fédéral avait promis une proposition de révision de la loi sur la protection de l'environnement (RS 814.01) et un examen de la classification du frelon asiatique dans la liste des espèces exotiques invasives, d'abord pour 2021, puis pour 2022. Cette proposition de révision de la loi n'ayant toujours pas été soumise, la motion demande un traitement urgent de la question du frelon asiatique, indépendamment de la révision de la loi. Elle engage la Confé-



Source: parlement.ch

*La conseillère nationale
Delphine Klopfenstein Broggin,
du parti des VERT-E-S*

¹ N.D.L.R. : Pour plus de détails, lire l'article dans la rubrique apisuisse de ce numéro

dération à se positionner sur la question, à coordonner les mesures de lutte et à soutenir les cantons dans l'exécution de leurs tâches.

Motion 22.4354 « Des statistiques apicoles exhaustives sur les abeilles pour mieux les protéger »: cette motion fait suite à la suppression des statistiques apicoles fédérales dans les années 1990. En effet, un recensement des colonies d'abeilles avait lieu tous les 5 ans depuis 1876 dans le cadre des recensements agricoles. Le Conseil fédéral est chargé de faire un bilan des sources de données disponibles dans le domaine de l'apiculture et de mettre en place une statistique nationale officielle établie selon les principes modernes des statistiques publiques. Une telle statistique devrait fournir des indicateurs fiables sur le nombre de détenteurs-trices d'abeilles, de ruchers et de colonies d'abeilles, sur l'évolution et la mortalité des colonies d'abeilles d'une année à l'autre, ainsi que sur la valeur des services écosystémiques fournis par la filière apicole à l'économie nationale.

Signalons encore la réponse du Conseil fédéral du 16 novembre à l'interpellation 22.3914 « Renforcer l'apiculture » déposée le 14 septembre 2022 par **Jacqueline de Quattro**. Cette intervention posait cinq questions et revendications. Dans une argumentation assez détaillée, le Conseil fédéral répond que des solutions à ces questions sont déjà fournies ou en passe de l'être et rejette toutes les revendications de soutien supplémentaire à l'apiculture.

Pour en savoir plus: accès aux textes complets sur le site du Parlement.

Liens

Motion Rieder



Motion frelon asiatique



Motion statistiques apicoles



Interpellation de Quattro



Publicité

A VENDRE

Pour raison d'âge, à vendre au printemps 2023

**11 ruches habitées DB
et trois ruches DT,
avec divers matériels apicoles**

**Pour tout renseignement, merci de
téléphoner au N° Mobile 079 385 37 55**

A VENDRE

**Ruches DB 12c. vides
Ruches DB 12c. peuplées
Nuclei hivernés**

**Réservation: 079 433 19 67
Alain Pot - 1896 Vouvry**

Le Frelon asiatique: un redoutable prédateur, le connaître pour mieux le combattre

d'Eric Darrouzet, 2019, éditions Syndicat national d'apiculture (SNA), 217 pages · 24 €
Francis Saucy, président central SAR (presidence@abeilles.ch)



Ce livre, publié en 2019 déjà, est plus que jamais d'actualité. Richement illustré, il est facile d'accès et aborde les principales questions que se posent les apicultrices-eurs face à cette nouvelle menace. En huit chapitres, il fait le tour des connaissances de base sur le frelon asiatique, des progrès réalisés par les scientifiques depuis son arrivée sur le continent européen en 2004, mais aussi des lacunes encore nombreuses qui restent à combler.

L'ouvrage commence par un survol de la taxonomie et de la répartition des guêpes et des frelons, des particularités de leur vie sociale et de la problématique des espèces exotiques invasives. Il décrit ensuite la biologie du frelon asiatique et ses spécificités. Le chapitre cinq est consacré aux relations

homme-frelon, les risques en cas de piqûre, les menaces pour les ruches d'abeilles mellifères, mais aussi, dans un sous-chapitre intitulé « Pour lutter contre les frelons, mangeons-les », leur utilisation comme mets de choix dans la gastronomie chinoise.

Le reste de l'ouvrage est consacré aux méthodes de lutte, aux éventuels parasites et prédateurs naturels qui pourraient aider à limiter leur impact sur les abeilles et la biodiversité des insectes plus généralement. La détection et la destruction des nids reste la mesure la plus efficace. Elle est toutefois compliquée et très onéreuse. Les nouvelles technologies, à l'aide de radio-émetteurs, radars et caméras thermiques embarquées sur des drones sont à l'ordre du jour. L'utilisation d'insecticides reste la meilleure méthode pour la destruction lorsque les guêpiers sont difficiles d'accès. Elle doit être limitée au traitement des nids et ces derniers doivent être retirés de l'environnement pour éviter toute contamination.

La question du piégeage reste ouverte. Eric Darrouzet rappelle à plusieurs reprises qu'il n'existe toujours aucun piège spécifique et qu'aucune étude scientifique n'a démontré l'efficacité ou l'inefficacité du piégeage, qu'il s'agisse du piégeage de printemps ou durant le reste de la saison. Dans tous les cas, le piégeage devrait être limité aux alentours des ruchers les plus touchés et organisé par des personnes formées dans le cadre d'un suivi et d'un protocole bien établi. L'auteur met aussi en garde contre les fausses « bonnes idées » telle que la plantation de sarracénies, une plante carnivore des tourbières, originaire d'Amérique du Nord, également invasive en Europe, qui n'est ni sélective, ni efficace, comme on a pu le croire dans un premier temps.



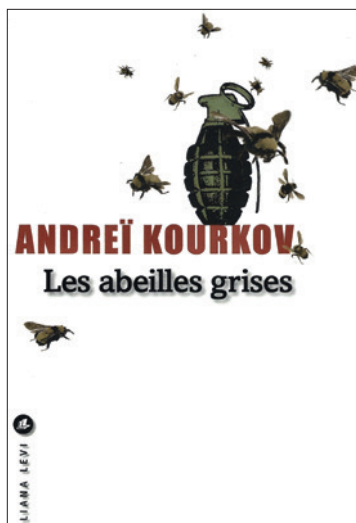
A propos de l'auteur

Eric Darrouzet est enseignant-chercheur à l'Université de Tours. Il étudie les insectes sociaux, en particulier le frelon asiatique, depuis une bonne dizaine d'années. Il est l'auteur de nombreuses publications scientifiques et de vulgarisation, ainsi que de vidéos sur ses travaux et ceux de son équipe.

Les abeilles grises

d'Andreï Kourkov, 2022, éditions Liana Levi, 399 pages, traduction de Paul Lequesne · 23 €

Francis Saucy, président central SAR (presidence@abeilles.ch)



Ce roman, publié en version originale en russe en 2019 déjà, est plus que jamais au cœur de l'actualité. Il retrace l'épopée de Sergueï Sergueïtch, un petit apiculteur ukrainien, qui aime dormir sur ses abeilles. Propriétaire de six ruches, il est pris en tenailles dans la « zone grise », entre les lignes ukrainiennes et pro-russes dans le Donbass, bien avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022.

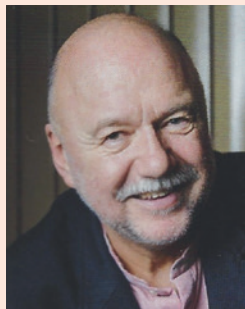
Le roman raconte avec force et intensité l'isolement et les émotions du vieil homme durant l'hiver. Oublié, mais épargné par la guerre, il est resté dans son village, sans nourriture ni électricité, avec pour seule compagnie, Pachka, un ami/ennemi de toujours qui collabore avec les milices pro-russes. Et puis, il y a ce sniper installé dans le village. Grâce aux jumelles de Pachka, Sergueï voit distinctement du fond de son jardin potager le corps d'un soldat mort, victime du sniper,

abandonné au loin dans le paysage enneigé. Une vision tellement insupportable qu'il prendra le risque d'aller lui creuser une sépulture.

L'auteur décrit les craintes de l'homme lors de ses excursions dans les alentours : « La peur, c'est chose invisible, ténue, multiforme. Comme un virus ou une bactérie. On peut l'inspirer en même temps que l'air, ou bien l'avaler par accident en buvant (...) ou encore être contaminé par les oreilles, par l'ouïe, et la voir alors de ses yeux (...) ».

Le printemps est signe de soulagement, d'un peu de légèreté et d'optimisme. Sergueï ressort ses ruches de la grange dans laquelle il les avait hivernées, les charge sur une remorque et part en transhumance avec sa voiture hors d'âge, une vieille Lada Jigouli de l'époque soviétique. Lors de son voyage, il traverse les provinces encore libres du sud de l'Ukraine. Au gré des floraisons, il s'arrête pour faire profiter ses abeilles des miellées locales. Il pose sa tente à proximité pour les surveiller. Son périple le conduit jusqu'en Crimée occupée, but ultime de sa transhumance, où il projette de retrouver un collègue apiculteur rencontré il y a quelques décennies lors d'un congrès apicole près de Donetsk. Mais ici aussi la guerre et l'occupant russe le rattrapent, jusqu'à cette grenade non explosée déposée au fond de l'une de ses ruches.

Ce roman s'inscrit dans une tradition slave de la figure rassurante de l'apiculteur qui traverse presque sereinement son temps malgré les difficultés de pays en guerre. Le miel et les abeilles rassemblent et réunissent les humains au-delà de leurs différences. L'auteur nous conduit à travers des cultures et des paysages, dont les dénominations et la géographie nous sont désormais devenues familières.



A propos de l'auteur

Né en 1961 près de St-Petersburg, Andreï Kourkov est le plus célèbre écrivain ukrainien d'expression russe. Il est l'auteur d'une quinzaine de romans traduits en 36 langues. Il vit à Kiev.

Publicité

CANDI AU MIEL

Recette « Baillod (Paratte) »
Barquettes de 330 g env. / Fr. 6.- le kg
A partir de 10 kg livraison gratuite

Cyrille Bertschinger
Le Cachot 35 - 2405 La Chaux-du-Milieu
cyrille.bertschinger@bluewin.ch
079 351 96 35

A VENDRE (BioSuisse)

**Nucléïs DB hivernés, reine
Carnica d'élevage 2022**

Fr. 300.- disponible dès mi-avril

Nucléïs 2023

dès mi-juin (Fr. 250.-)

Réservation : yvan.maytain@gmail.com

Octobre – Novembre – Décembre 2022

Une diversité qui garantit la pollinisation

04.11.2022, UFA-Revue, Alexander Kunz

Pour de bons rendements, beaucoup de cultures dépendent des insectes qui les pollinisent : les abeilles mellifères et une foule d'autres pollinisateurs sauvages de la plus grande importance. Ayant des périodes de vol différentes et des tolérances spécifiques aux variations de températures, ceux-ci optimisent la pollinisation.

Pour nombre de cultures agricoles et d'écosystèmes indigènes, les insectes pollinisateurs jouent un rôle majeur : préservant la biodiversité des plantes cultivées ou sauvages au niveau biologique et génétique, ils garantissent une pollinisation optimale. Ils ont donc leur raison d'être.

La communauté des pollinisateurs

L'action conjointe des abeilles mellifères et d'autres espèces sauvages variées permet de réduire le risque d'une pollinisation insuffisante. Parmi les pollinisateurs sauvages figurent les 600 espèces d'abeilles sauvages présentes en Suisse (dont 40 types de bourdons) ainsi que les papillons, les syrphes et les autres mouches. S'agissant de polliniser, ils agissent de manière complémentaire. Autre détail intéressant : les abeilles mellifères sont plus efficaces en présence des abeilles sauvages. Dans ce contexte, la concurrence est bénéfique pour les affaires.

Préférences météorologiques

Les conditions météo des deux dernières années ont été sensiblement différentes : en 2021, il a fait très froid et il a beaucoup plu, tandis que l'année 2022 a été marquée par une sécheresse extrême et des températures record. Dans ces conditions, des pollinisateurs diversifiés offrent un grand avantage, car chaque



Source: Agraline

Le terme « abeilles sauvages » désigne toutes les abeilles qui ne sont pas des abeilles mellifères domestiques (Apis mellifera).

espèce réagit différemment aux influences extérieures et aux changements dans leurs habitats. De même, périodes de vol, préférences florales, résistance au froid, niveau d'activité en fonction des conditions météo sont autant de caractéristiques qui varient selon les espèces. Par exemple, les abeilles sauvages sont moins sensibles au froid et aux intempéries que les abeilles mellifères. Ayant ainsi mieux résisté au mauvais temps de 2021, elles jouent un rôle très important lorsque les conditions météo défavorables se prolongent, que les cultures soient sous abri ou non.

Certaines espèces, comme les abeilles maçonnes, se prêtent très bien aux cultures

sous abri. En particulier, leur constance florale et leur attachement à un lieu font qu'elles sont optimales pour toutes les cultures de fruits à noyaux ou à pépins à floraison précoce.

Favoriser la diversité des espèces

En Suisse, un nombre important de pollinisateurs sauvages disparaissent. La destruction de leur habitat et les nuisances environnementales rendent l'aide humaine de plus en plus nécessaire. Pour préserver leur diversité, des mesures toutes simples peuvent être mises en œuvre. Par exemple, pour offrir aux abeilles sauvages de la nourriture et des possibilités de nidification, il suffit d'aménager les structures suivantes : bandes fleuries, surfaces rudérales, tas de bois mort, haies, jachères ou caissettes de balcon à base de fleurs sauvages (à la place des géraniums).

La longévité des abeilles a diminué de moitié au cours des 50 dernières années

15.11.2022, Keystone ATS

La durée de vie des abeilles mellifères a été réduite de 50 % au cours des 50 dernières années : c'est ce que montrent des recherches menées sur des spécimens élevés en laboratoire dans des conditions contrôlées et non élevés dans des ruches exposées à des facteurs environnementaux nuisibles tels que les virus et les pesticides. Il pourrait donc y avoir une cause génétique derrière le déclin des colonies et de la production de miel observé par les apiculteurs au cours des dernières décennies, comme le suggèrent les résultats de l'étude publiée dans la revue *Scientific Reports* par l'Université du Maryland (USA).

« Nous isolons les abeilles de la colonie juste avant qu'elles n'atteignent l'âge adulte, par conséquent tout ce qui réduit leur longévité se produit avant ce moment-là », explique le premier auteur de l'étude, Anthony Nearman. « Cela introduit l'idée d'une composante génétique. Si cette hypothèse s'avère juste, elle nous indiquerait également une solution possible. Si nous pouvions identifier certains facteurs génétiques, alors peut-être pourrions-nous faire des croisements pour avoir des abeilles qui vivent plus longtemps. »

Nearman a pris conscience de cette baisse de longévité presque par accident, alors qu'il menait des expériences en laboratoire sur la nutrition des abeilles. Pour ses études, l'entomologiste a collecté des abeilles au stade de la nymphe dans les 24 heures suivant leur sortie de la cellule dans la ruche, puis les ont placées en couveuse pour les amener au stade adulte et les ont transférées dans des cages spéciales. Les résultats ont montré que, indépendamment de l'alimentation, la durée de vie moyenne des abeilles est désormais de 17 jours, soit la moitié des 34 jours enregistrés lors d'expériences similaires menées dans les années 1970. Les entomologistes n'excluent pas que les abeilles aient pu être affectées par de faibles niveaux de contamination virale ou d'exposition aux pesticides pendant leur stade larvaire dans la ruche, mais soulignent qu'elles ne présentaient pas de symptômes évidents, alors que sur d'autres insectes (par exemple la drosophile) un composant génétique qui régule la longévité a déjà été découvert. Bien que les conditions en laboratoire soient très différentes de celles des colonies d'abeilles, des données historiques collectées avec des abeilles de laboratoire ont toujours montré une longévité similaire à celle des abeilles de colonie. Des études antérieures

avaient également montré que dans la nature, une moindre longévité des abeilles correspond à une diminution du temps passé à chercher de la nourriture et moins de production de miel.

Sur la base de ces considérations, les chercheurs ont simulé ce qui peut arriver avec une diminution de moitié de la longévité au sein des ruches, ce qui donne un taux de perte de 33 %, comparable à celui effectivement rapporté par les apiculteurs américains au cours de l'année 2008.

Des abeilles sachant compter

16.11.2022, RTS La 1ère/ Journal 10h / CQFD

Afin de mieux comprendre comment fonctionne notre cerveau, une équipe de scientifiques s'est intéressé à la manière dont les abeilles organisent et perçoivent les nombres. Comme nous, ces insectes se représentent les nombres de gauche à droite. Plus d'informations avec Catherine Thevenot, professeur en psychologie du développement cognitif à l'Université de Lausanne.



*Ecouter le podcast sur le site
www.rts.ch¹*

Tout ce qui brille n'est pas miel

01.12.2022, Scelgo Io, Roger Müller, K-Tipp

Une autre vérité se dégage de ce qui est écrit en petit

De nombreux produits à base de miel sont édulcorés avec du sucre. Nestlé et Migros vendent des yaourts avec des images de rayons de miel et des cuillères en bois d'où s'écoule le miel. En réalité, les fabricants utilisent des arômes de miel et du sucre cristallisé pour sucrer. Par exemple, un pot de « Yogos - yaourt à la crème grecque au miel » de Migros contient 9 grammes de miel (5 %) et 9 grammes de sucre. Nestlé ajoute du sucre cristallisé à son yaourt grec « Yaos » en plus du miel (5 %). Un pot contient environ 7 grammes de miel, mais aussi 6 grammes de sucre. Ce n'est pas le cas chez Coop : selon la déclaration du fabricant, deux pots de « Naturaplan Organic Greek Yoghurt with Honey » contiennent 22 grammes de miel bulgare (15 %) et aucun sucre.

¹ <https://www.rts.ch/audio-podcast/2022/audio/des-abeilles-sachant-compter-25876020.html?id=25876020>

Le miel est principalement composé de sucre. Mais il contient également des ingrédients précieux tels que des vitamines, des enzymes et des minéraux. Selon les experts, le miel est quatre à cinq fois plus cher que le sucre. Il n'est donc pas étonnant que certains produits soient annoncés avec de grandes quantités de miel, même s'ils sont édulcorés avec du sucre.

Quelques exemples

- Selon le tableau des valeurs nutritionnelles, les gaufrettes au miel Alnatura contiennent 34 % de sucre, mais seulement 8 % de miel. L'ingrédient principal est le sirop de glucose, obtenu à partir du sucre de raisin.
- Le mélange « Cashew & Peanut Honey & Salt » d'Ultje contient également très peu de miel : pour 100 grammes, il y a, selon les informations figurant sur le paquet, 36 grammes de sucre. La teneur en miel n'est que de 3 grammes.
- Le muesli « Crispy Crunch Hazelnuts & Honey » de Familia ne contient que 4 grammes de miel pour 100 grammes mais, selon le fabricant, 10,5 grammes de sucre brut.
- L'emballage des Honey Pops de Kellogg représente une abeille de dessin animé. Mais 100 grammes de céréales ne contiennent que 2 grammes de miel et plus de 20 grammes de sucre et de sirop de glucose.

Les fabricants prétendent se conformer à la loi en déclarant le pourcentage de la teneur en miel. Mais l'abeille sur l'emballage des « Honey Pops » est en contradiction avec les directives non contraignantes de l'OMS : les céréales pour petit-déjeuner contenant plus de 15 grammes de sucre pour 100 grammes sont mauvaises pour la santé et ne devraient pas faire l'objet d'une publicité pour les enfants.



Ce que l'abeille ne dit pas : 100 grammes de céréales ne contiennent que 2 grammes de miel.

Date	Heure	Manifestations	Lieu	Contact
JURA – SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE DELÉMONT ET ENVIRONS				
26.03.23	10h00	Visite de printemps : poser un diagnostic simple de l'état d'une colonie et déterminer les mesures à prendre.	Station de lavage, Bellerive	Marc Flühmann Charly Nusbaumer
NEUCHÂTEL – SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES				
22.02.23	20h00	Stamm ouvert à tous Echanges d'expériences et de pratiques	Restaurant du Chevreuil, La Chaux-de-Fonds	Pierre Paratte 079 442 73 37
29.03.23	20h00	Stamm ouvert à tous Echanges d'expériences et de pratiques	Restaurant du Chevreuil, La Chaux-de-Fonds	Pierre Paratte 079 442 73 38

VOUS ÊTES VENDEUR DE REINES?



Vous avez la possibilité de figurer sur la liste 2023 qui paraîtra dans la revue d'avril.

Contactez la rédaction **avant le 24 février 2023**

revue.sar@abeilles.ch
079 727 61 43

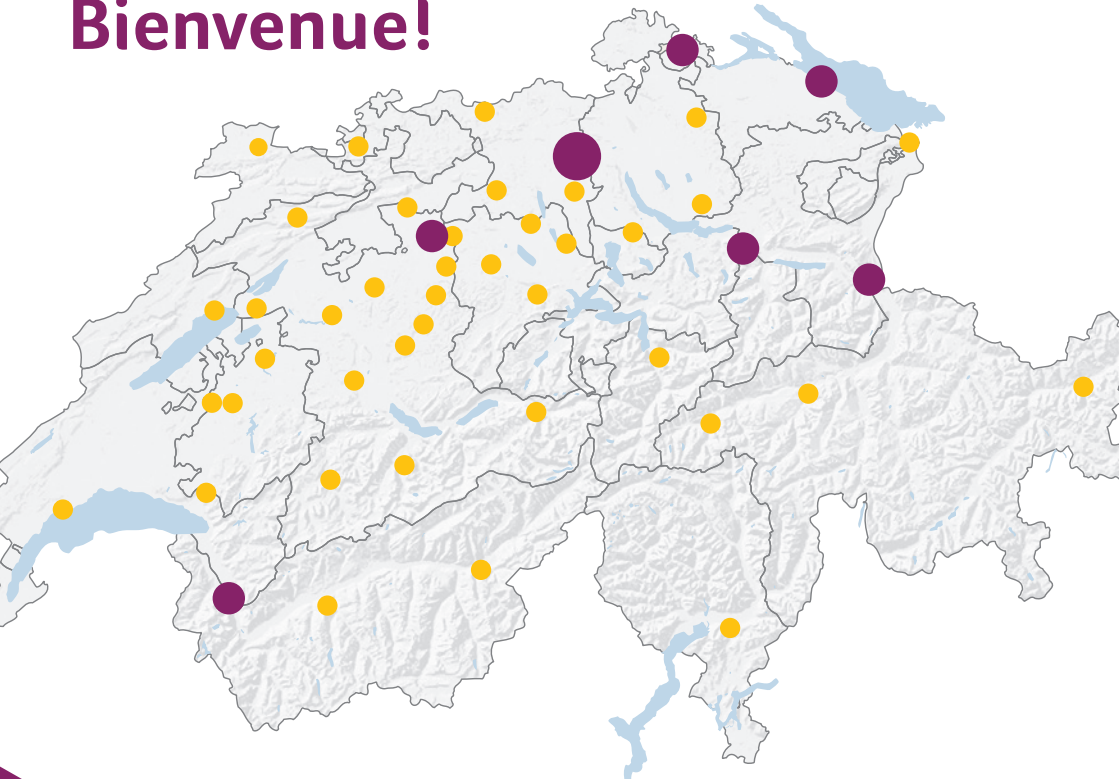
en renseignant les informations suivantes:

Eleveur	Contact	Race	Reine station A	Reine rucher	Port
			Fr.	Fr.	Fr.



Bienen Meier

Bienvenue!



Nos articles apicoles sont désormais disponibles dans environ 20 sites Landi Agro supplémentaires.

Pour tout savoir sur nos partenaires de vente, consultez notre site web.

125 ans
Bienen Meier

www.bienen-meier.ch



JAB
CH-2904 Bressaucourt
P.P. / Journal



LAPOSTE 

Retours à :
Revue suisse d'apiculture
Les Brussattes 1

Offre spéciale précommande*

Ruche Dadant complète



10 cadres

12 cadres

~~459.-~~ **389.-** ~~499.-~~ **425.-**

*Pour toute commande passée avant le 18 février 2023 et retirée entre le 6 et 11 mars 2023

Kit complet comprenant :

Ruche 10c (12c) hirondelle • 2 Hausses • 8 (10) Cadres corps cirés • 2 Poignées St-Etienne • 1 Grille à reine en fer • 20 (22) Cadres hausse cirés • 1 Chasse abeille complet • 2 Partitions • 3 Isolants ruche • 1 Kit auvent et planche d'envol • 1 Nourrisseur couvre-cadres bois paraffiné



DÉCOUVREZ NOTRE RAYON APICULTURE SUR

www.schilliger.com

GLAND | MATRAN | PLAN-LES-OUATES



Cultivons l'inspiration